



HAL
open science

La mobilisation partisane de droite

Florence Haegel

► **To cite this version:**

Florence Haegel. La mobilisation partisane de droite: Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP. *Revue Française de Science Politique*, 2009, 59 (1), pp.7 - 27. 10.3917/rfsp.591.0007 . hal-02186642

HAL Id: hal-02186642

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02186642>

Submitted on 17 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA MOBILISATION PARTISANE DE DROITE

Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP

FLORENCE HAEGEL

Les interprétations de la victoire électorale de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle de 2007 sont inévitablement plurielles. Néanmoins, celle qui rapporte le succès électoral à l'investissement partisan mérite une attention particulière. Quelques éléments, rapidement évoqués ici, permettent en effet de rappeler que l'investissement dans le parti a fortement contribué à la fabrication de ce succès électoral. Le travail partisan est d'abord visible dans la trajectoire même du nouveau président de la République qui peut, à bien des titres, être considéré comme un « produit partisan », au sens où il a mené une carrière proprement partisane, gravissant tous les échelons de l'organisation, des postes locaux aux nationaux¹. Ensuite, et dans la logique de cette carrière, l'investissement dans le parti se manifeste par le choix stratégique qu'a constitué le fait de privilégier la conquête de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), dès novembre 2004. Le sarkozysme présidentiel est bien l'aboutissement d'une stratégie partisane et, ce faisant, le futur candidat a pris deux ans d'avance sur sa rivale socialiste qui n'a été investie par son parti qu'en novembre 2006. Deux ans qui lui ont permis de bénéficier des ressources financières et militantes qu'offre une organisation partisane largement renouvelée et professionnalisée², et ont facilité et permis d'amplifier l'entreprise de mobilisation. En effet, l'avantage que procure un parti peut s'évaluer financièrement par le contrôle de la dotation publique qu'il autorise. Comparativement au PS, et durant la législature de 2002 à 2007, l'UMP a, par exemple, pu investir près de cinq fois plus d'argent que son concurrent dans la diffusion de son offre politique, par des dépenses de communication et de déplacement, principalement³. L'autre bénéfice que procure l'investissement partisan est classiquement constitué par les ressources militantes qu'il permet de mobiliser. Le recrutement militant prend généralement place dans une stratégie à la fois interne et externe. En interne, la conquête d'un parti passe souvent par une tentative de renouvellement des adhérents :

1. Sa carrière politique repose indubitablement sur la filière partisane dont il a franchi toutes les étapes. Engagé, dès 1974 (à 19 ans), à l'UDR puis au RPR, il occupe successivement les postes de secrétaire de circonscription (1977), délégué national des jeunes (1978-1979), secrétaire national (1988), secrétaire général adjoint chargé des fédérations (1992-1993), secrétaire général (1998-1999), président par intérim après la démission de Philippe Séguin pendant la campagne européenne de 1999.

2. Si l'équipe administrative de l'UMP avait déjà été remodelée sous la présidence d'Alain Juppé (une partie de l'équipe de campagne de Chirac de 2002 avait été transférée dans le parti), ce mouvement a été amplifié avec Nicolas Sarkozy par le recrutement de cadres de haut niveau, mais également le recours à des stagiaires et la sous-traitance de certaines tâches, en particulier dans le domaine de la communication politique.

3. La loi de financement des partis politiques allouait 33 millions d'euros par an à l'UMP (en comparaison, le PS a bénéficié de 18 millions d'euros). Sur cette somme, l'organisation de droite déclarait dépenser annuellement 9,5 pour le paiement du personnel, alors que le budget du PS était grevé de 15 millions d'euros par les charges de personnel. Ce contraste dans la répartition budgétaire indique qu'il existe une nette différence dans la gestion du personnel des deux partis : voir, à propos du PS, Philippe Aldrin, « Si près, si loin du politique. L'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de managérialisation », *Politix*, 79 (3), 2007, p. 29-51.

Jacques Chirac en 1974 avait conquis l'UDR (Union pour la Défense de la République) par « le retournement des caciques par les militants »¹, cette recette a été réutilisée en 2004 par Nicolas Sarkozy. En externe, la mobilisation de grande ampleur de la droite française² en 2007 a bien procédé d'une forte mobilisation de l'UMP.

L'objet de cet article n'est pas d'analyser les effets de la mobilisation partisane sur la mobilisation électorale, mais de saisir quelles sont les principales logiques de cette adhésion partisane et les traits propres à la droite organisée. Dans les études internationales consacrées aux partis politiques, l'engagement partisan a longtemps été négligé. L'étude de la mobilisation partisane était dévaluée en raison du déclin des partis politiques, mesurable en termes de recrutement militant et d'affaiblissement de l'identification partisane³. Elle semble aujourd'hui remise au goût du jour tant par les acteurs partisans que par les chercheurs⁴, à la faveur des mouvements de démocratisation interne qui conduisent à réévaluer l'influence des adhérents. Mais cet intérêt renouvelé résulte également de l'infléchissement de l'analyse électorale qui tend à reconsidérer l'importance des effets de contexte, de l'influence personnelle et des discussions politiques, en bref des phénomènes sociaux d'encadrement et d'enrôlement dans l'explication de la participation électorale⁵. Or, même si les partis politiques ne détiennent pas de monopole dans ce domaine, leur rôle dans la mobilisation électorale demeure central⁶. Dans ce cadre, l'analyse de la composition sociologique des partis, qui n'était pas jusqu'alors une dimension valorisée⁷, peut être réinvestie⁸ afin de comprendre quels milieux sociaux sont mobilisés et mobilisables.

1. Voir Michel Offerlé, « Transformation d'une entreprise politique : de l'UDR au RPR. 1973-1977 », *Pouvoirs*, 28, 1984, p. 5-26, dont p. 12.

2. Rappelons qu'alors que Jacques Chirac, lors de ses successives candidatures présidentielles (1981, 1988, 1995, 2002) n'avait jamais dépassé la barre des 6 millions d'électeurs au premier tour, Nicolas Sarkozy réussit, en 2007, à rassembler 11,5 millions d'électeurs. Voir Sylvie Strudel, « L'électorat de Nicolas Sarkozy : "rupture tranquille" ou syncrétisme tourmenté », *Revue française de science politique*, 57 (3-4), juin-août 2007, p. 459-474.

3. Voir principalement Russel J. Dalton, Martin P. Wattenberg (eds), *Parties without Partisans : Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2000, et pour une analyse du déclin en termes de recrutement des adhérents, Peter Mair, Ingrid Van Biezen, « Party Membership in Twenty European Democracies, 1980-2000 », *Party Politics*, 7 (1), 2001, p. 5-21.

4. Sur cette question, voir Susan Scarrow, *Parties and their Members. Organizing for Victory in Britain and Germany*, Oxford, Oxford University Press, 1996, et pour une rapide présentation du débat en français, voir Florence Haegel, « Un parti politique a-t-il besoin d'adhérents ? », *La Revue socialiste*, 13, juillet-août 2003, p. 22-27. Voir également Pippa Norris, *Democratic Phoenix. Reinventing Political Activism*, New York, Cambridge University Press, 2002.

5. Voir Kay L. Schlozman, « Citizen Participation in America : What do We Know ? Why do We Care ? », dans Ira Katznelson, Helen V. Milner (eds), *Political Science. State of the Discipline*, New York, Norton & Company, 2002, p. 433-461.

6. Voir, par exemple, Robert Huckfeldt, John Sprague, « Political Parties and Electoral Mobilization : Political Structure, Social Structure, and the Party Canvass », *American Political Science Review*, 86, mars 1992, p. 70-86.

7. Voir Knut Heidar, « Party Membership and Participation », dans Richard Katz, William Crotty (eds), *Handbook of Party Politics*, Londres, Sage Publication, 2006.

8. Le numéro consacré aux « Party Members and Activists » (*Party Politics*, 10 (4), 2004) fournit des données de comparaison sur les partis scandinaves, canadiens ou irlandais. Le cas danois marqué par une baisse remarquablement forte des membres de parti (le pourcentage des adhérents à un parti politique étant passé de 20 % en 1960 à 5 % en 2000) est particulièrement documenté. Voir, pour les publications les plus récentes, Karina Pedersen, Lars Bille, Roger Buch, Jorgen Elkitt, Bernhard Hansen, Hans Jorgen Nielsen, « Sleeping or Active Partners ? Danish Party Members at the Turn of the Millennium », *Party Politics, ibid.*, p. 367-383, et Karina Pedersen, *Party Membership Linkage : The Danish Case*, Copenhagen, Institute of Political Science, 2003.

En dépit de la légitimité de cette interrogation, force est de constater que les études sur l'univers partisan et social des adhérents des organisations politiques de droite font défaut. En effet, peu de travaux sur l'engagement partisan au sein de la droite européenne sont disponibles. Seule l'enquête menée au début des années 1990 sur les Tories¹ et celle réalisée en 1999 auprès des adhérents du Fine Gael² (organisation adhérente au PPE) font exception. En France, les enquêtes disponibles sur les membres (adhérents, délégués, cadres) de la droite française sont rares et anciennes³. Pour entreprendre de combler ce manque et spécifier ce qu'est un adhérent UMP, cet article se donne pour tâche de saisir les logiques partisans et sociales d'adhésion à l'UMP en exploitant les résultats partiels d'une enquête par questionnaire réalisée auprès des adhérents lors du congrès du 28 novembre 2004⁴, date de l'investiture de Nicolas Sarkozy comme président de cette formation⁵. Autrement dit, l'analyse se consacre ici à l'inscription des adhérents à la fois dans l'organisation – en termes de statut et de trajectoires – et dans la société, et ne porte pas sur l'univers idéologique de ces adhérents. L'adhésion partisane doit être, en effet, appréhendée du point de vue tant de l'organisation politique que de la structure que des milieux sociaux qui l'alimentent. Logiques organisationnelles et logiques sociales s'imbriquent pour caractériser la droite partisane, telle qu'elle est incarnée par l'UMP.

LES LOGIQUES ORGANISATIONNELLES DE L'ADHÉSION

On sait peu de choses sur l'inscription des adhérents de la droite française dans leur organisation. Toutefois, l'enjeu n'est pas ici d'analyser les pouvoirs dévolus aux adhérents UMP, les tâches militantes qu'ils assument, les représentations et jugements qu'ils portent sur le fonctionnement de leur parti, mais de cerner essentiellement ce que signifie le

1. Paul F. Whiteley, Patrick Seyd, Jeremy Richardson, *True Blues. The Politics of Conservative Party Membership*, Oxford, Clarendon, 1994. Voir, en français, Patrick Seyd, Paul F. Whiteley, « L'évolution récente des adhérents du Parti conservateur et du Parti travailliste en Grande-Bretagne », *Revue française de science politique*, 46 (6), décembre 1986, p. 914-935.

2. Michael Gallagher, Michael Marsh, « Party Membership in Ireland. The Members of Fine Gael », *Party Politics*, *op. cit.*, p. 407-425.

3. On peut citer les travaux anciens qui comparent entre eux les militants des partis français : voir principalement Mark Kesselman, « Systèmes de pouvoir et cultures politiques au sein des partis politiques français. Le cas du Parti socialiste et de l'Union des démocrates pour la V^e République », *Revue française de sociologie*, 13, 1972, p. 485-515 ; Jacques Lagroye, Guy Lord, Lise Mounier-Chazel, Jacques Palard, *Les militants politiques dans trois partis français*, Paris, Pedone 1976 ; ainsi que l'ouvrage, fondé sur l'enquête menée aux assises du RPR de novembre 1984, de Pierre Bréchon, Jacques Derville, Patrick Lecomte, *Les cadres du RPR*, Paris, Economica, 1987 ; et les publications exploitant l'enquête sur le rapport Sofres, « Les attitudes politiques des cadres du RPR interrogés aux assises du 11 février 1990 », telles que Philippe Habert, « Les cadres du RPR : l'empire éclaté », dans Sofres, *État de l'opinion*, 1991, p. 199-219 ; et Gérard Grunberg, « Les cadres des partis et la crise de la représentation », dans Sofres, *État de l'opinion*, 1992, p. 199-220. Pour les adhérents des partis de gauche, voir Daniel Boy, François Platone, Henri Rey, François Subileau, Colette Ysmal, *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

4. L'enquête a été réalisée au Cevipof par une équipe composée de Florence Faucher-King, Nicolas Sauger et moi-même, secondée par un groupe d'enquêteurs.

5. Le questionnaire distribué à cette occasion comprenait des questions permettant de saisir la structuration idéologique des adhérents et d'autres sur le jugement que les membres de l'UMP portaient sur un certain nombre d'enjeux relatifs au fonctionnement de leur parti, données que nous ne traiterons pas dans ce cadre. Certains éléments de ces résultats ont été utilisés dans Florence Haegel, « Le pluralisme à l'UMP. Structuration idéologique et compétition interne », dans Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 219-254.

statut d'adhérent et les contextes qui favorisent l'adhésion au sein de la droite partisane. En effet, les idées selon lesquelles la droite serait historiquement ¹ rétive à l'organisation, qu'elle ne favoriserait pas l'engagement public, que ses partisans seraient essentiellement des notables et que la mobilisation, de ce côté de l'échiquier politique, s'effectuerait en marge des partis politiques, apparaissent largement schématiques, voire erronées. La mobilisation partisane à droite s'incarne bien dans un monde partisan et dans des adhérents UMP dont la plupart ne peuvent être assimilés à des notables ; elle se trouve marquée par la spécificité des logiques et des contextes de leur organisation.

UNE « BASE » UMP

Qu'est-ce qu'un adhérent UMP ? Plus justement, qui sont ces adhérents saisis le temps d'un congrès ? L'enquête a, en effet, été réalisée lors du congrès du 28 novembre 2004 et se trouve, par conséquent, caractérisée par une série d'éléments contextuels. D'abord, ce congrès est intervenu après la démission d'Alain Juppé à la suite de sa condamnation (le 16 juillet 2004) pour « l'affaire des emplois fictifs » à la Mairie de Paris. C'est dire qu'il s'apparente à un moment clé de l'histoire de l'organisation, d'autant qu'il a eu lieu au lendemain de l'élection « unanime » (avec 85 % des suffrages exprimés) de Nicolas Sarkozy – pourtant peu soutenu par Jacques Chirac – à la présidence de l'UMP (le vote ayant eu lieu durant les deux semaines précédant le congrès). Autrement dit, le contexte peut être caractérisé par la persistance de tensions internes, pour l'essentiel peu publicisées, et, paradoxalement, par une absence d'enjeu quant à l'issue de la compétition interne : situation caractéristique de cette droite partisane toujours résistante à mettre en œuvre les principes compétitif et délibératif. Les congrès du RPR et de l'UMP s'apparentent, le plus souvent, à des entreprises soit de (re)mobilisation, soit de (re)légitimation : il s'agit ici des deux, puisque ce congrès intronise le nouveau président et ouvre la première étape de la mobilisation sarkozyste pour l'élection présidentielle.

Faire une enquête dans ce contexte pouvait se traduire par une déformation politique de l'échantillon qui se serait manifestée par la surreprésentation des « supporters » de Nicolas Sarkozy, plus enclins que les autres à faire le déplacement dans la région parisienne pour venir exprimer leur soutien au nouveau président. C'est bien le cas : l'élection consacrait la domination sans partage de Nicolas Sarkozy (85 % des suffrages exprimés), l'enquête ne fait que l'amplifier (89 % des répondants déclarent avoir voté pour lui). La comparaison des résultats de l'élection à ceux de l'enquête atteste donc d'une sensible surreprésentation des électeurs sarkozystes au détriment des congressistes ayant soutenu des candidats minoritaires, Nicolas Dupont-Aignan et Christine Boutin.

Le second biais pouvait être de nature géographique. Soucieux d'éviter un échantillon géographiquement déformé, les équipes d'enquête étaient placées à différents points d'entrée dans les halls du congrès. Les cars affrétés par les fédérations départementales déversant les adhérents par groupes, il était, en effet, indispensable de diversifier les points d'entrée (la consigne était de distribuer un questionnaire environ toutes les dix personnes)². Mais le congrès étant organisé dans la région parisienne, au Bourget, on

1. Gilles Le Béguec, « Le parti », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Les droites françaises : de la révolution à nos jours*, t. 2 : *Rassembler*, Paris, Gallimard, 1992, p. 13-59.

2. Ayant distribué nos questionnaires aux différentes entrées dès le matin, nous circulions à travers les tables, soit pour en donner d'autres, soit pour en récupérer. Sur le chemin d'accès à la salle centrale, nous disposions d'un petit stand et interceptions les adhérents se dirigeant en masse pour aller écouter le discours de Nicolas Sarkozy, afin qu'ils nous restituent les questionnaires remplis.

pouvait faire l'hypothèse que l'enquête serait, malgré tout, marquée par la surreprésentation des « parisiens ». C'est également le cas : 40 % de l'échantillon est originaire de la région parisienne. Même si cette région constitue une zone historique de forte implantation des organisations s'inscrivant dans la filiation gaulliste, il n'en demeure pas moins vrai que les adhérents parisiens sont ici très fortement surreprésentés puisque l'on peut estimer qu'ils ne représentent, en réalité, qu'au maximum un quart du nombre total des adhérents UMP. La proximité géographique n'est pas le seul facteur pesant sur la structuration de l'échantillon puisque, sans surprise, les départements les plus mobilisés s'avèrent être les plus acquis à Nicolas Sarkozy. Outre le département des Hauts-de-Seine (6 % de l'échantillon), on trouve le département des Alpes-Martimes (9,4 % de l'échantillon). Là aussi, il s'agit d'une zone de force traditionnelle du RPR et de l'UMP. En outre, le fait que cette fédération soit dirigée par Christian Estrosi, connu pour son allégeance à Nicolas Sarkozy, explique probablement une large part de cette forte mobilisation. En revanche, les autres « grosses » fédérations, telles que les Bouches-du-Rhône mais surtout le Nord, sont sous-représentées.

Ces congressistes massivement « sarkozystes » ne sont pas, pour l'essentiel, de petits notables ou des « *apparatchiks* » locaux. Ainsi, ils ne s'apparentent pas à un monde semi-professionnalisé composé essentiellement de cadres et élus. De fait, il existe bien une « base » UMP puisque la très large majorité des répondants à l'enquête (63 %) ne détient aucune responsabilité partisane, qu'elle soit locale, départementale ou nationale, et 80 % ne sont pas élus. Autrement dit, beaucoup d'entre eux sont de simples adhérents. Ce constat confirme l'existence d'une culture de l'engagement au sein de cette droite française. Malheureusement, il interdit aussi la comparaison, terme à terme, avec les enquêtes précédentes qui portaient, elles, sur des cadres titulaires de positions partisanses. En particulier, la comparaison avec les données exploitées dans *Les cadres du RPR* n'est pas véritablement pertinente dans la mesure où cette enquête, réalisée en 1984, concernait des membres ¹ dont 91 % exerçaient des responsabilités, pour l'essentiel locales ou départementales, et 39 % étaient élus ². Comparés, cette fois, aux adhérents des autres partis, ceux de l'UMP s'avèrent moins souvent que les socialistes ³ détenteurs de positions locales électives (33 % des adhérents interrogés dans l'enquête socialiste sont conseillers municipaux, ils sont 15 % à l'UMP) ⁴. L'existence d'une forte proportion d'adhérents n'occupant aucune des positions partisanses, qu'elles soient internes ou électives, locales, départementales ou nationales, va dans le sens de conclusions anciennement établies ⁵. Cela témoigne du fait que les congressistes ne représentent pas exclusivement le petit encadrement de l'organisation, mais qu'ils reflètent un vivier partisan plus large dont on peut considérer qu'il fournit une première base de mobilisation.

1. Par la suite, nous indiquerons, quand ils sont disponibles, les chiffres portant sur les adhérents RPR de 1984 publiés dans cet ouvrage et qui ont été indiqués par le parti aux auteurs.

2. Pierre Bréchon, Jacques Derville, Patrick Lecomte, *Les cadres du RPR*, *op. cit.*, p. 112 et suivantes.

3. Françoise Subileau, Colette Ysmal, Henri Rey, « Les adhérents socialistes en 1998 », *Les Cahiers du Cevipof*, 23, mai 1999.

4. On peut également noter qu'ils occupent plus souvent que les communistes des positions partisanses locales (70 % des communistes n'ont aucune responsabilité dans le parti – contre 63 % pour l'UMP) : François Platone, Jean Ranger, « Les adhérents du Parti communiste français en 1997 », *Cahiers du Cevipof*, 27, juin 2000.

5. En conclusion, les auteurs de l'ouvrage *Les militants politiques dans trois partis français* soulignaient le fait que les militants UDR présentaient une « activité partisane faible » et un « activisme social » (Jacques Lagroye, Guy Lord, Lise Mounier-Chazel et Jacques Palard, *Les militants politiques...*, *op. cit.*, p. 152-155).

La question de savoir si le fait de s'être déplacé à un congrès constitue un brevet de militantisme ne peut être rigoureusement tranchée dans la mesure où nous ne disposons pas d'indicateurs permettant de mesurer l'intensité de l'activité militante. Toutefois, on peut établir que ces « congressistes » sont des électeurs assidus et des supporters plein de « mérite », pour parler la « langue »¹ de leur président (cf. encadré 1). En effet, à cette consultation, la participation électorale s'établissait à 53,3 %. Or, 91 % des répondants à l'enquête déclarent avoir voté pour une des trois listes en lice (9 % des électeurs se sont abstenus ou ont voté blanc et nul). Rappelons qu'à l'UMP – comme d'ailleurs au PS –, les taux de participation lors des consultations internes varient selon les enjeux. Par contraste, on doit rappeler qu'en 2002, Alain Juppé avait été élu avec seulement 28,8 % de participation. Mais de manière exceptionnelle – en dehors du cas très particulier de l'élection de Philippe Séguin en 1998² –, le record de mobilisation électorale avait été atteint lors de l'élection très ouverte de Michèle Alliot-Marie en 1999 (63,1 % de participation au premier tour, 69,7 % au second)³. Néanmoins, le degré de compétitivité du scrutin⁴ ne suffit pas à expliquer la différence de mobilisation électorale. L'exemple de la sélection de Nicolas Sarkozy par les adhérents de l'UMP en janvier 2007 le prouve : alors qu'il n'existait pas de concurrence, Nicolas Sarkozy a été désigné comme candidat présidentiel avec 69,1 % de participation⁵. Il est vrai que, de novembre 2004 (date de l'accession de Nicolas Sarkozy à la présidence et de l'enquête) à janvier 2007, un large travail de mobilisation de nouveaux adhérents a été engagé et que le motif de ces nouvelles adhésions résidait largement dans l'obtention du droit de vote : 85 % des nouveaux adhérents, interrogés dans une enquête commanditée par l'UMP⁶, déclaraient adhérer pour désigner le candidat à l'élection présidentielle et, plus précisément, pour soutenir Nicolas Sarkozy (78 % déclaraient avoir adhéré « pour la personnalité et le discours de Nicolas Sarkozy »). Cotisant à 10 euros⁷, le temps d'une campagne, ces membres donnaient donc à leur adhésion un caractère instrumental. Reste à savoir si leur engagement dans le parti se réduira à cette participation limitée et ciblée, en conformité avec un modèle démocratique libéral d'autant plus prégnant que les opérations électorales se font par

1. Frédéric Bon, *Les discours de la politique*, Paris, Economica, 1991.

2. 81 % des adhérents RPR avait voté lors de la désignation du président en 1998, mais Philippe Séguin, unique candidat, avait fixé un seuil minimum de 70 % pour rendre légitime sa désignation.

3. 63,5 % de participation électorale au premier tour et 70 % au second tour : voir Bernard Dolez, Annie Laurent, « Quand les militants du RPR élisent leur président (20 novembre-4 décembre 1999) », *Revue française de science politique*, 50 (1), février 2000, p. 125-146.

4. Florence Haegel, Christine Pütz, Nicolas Sauger, « Les transformations dans et par les partis : l'exemple de l'UDF et du RPR », dans Pascal Perrineau (dir.), *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2003, p. 175-198.

5. Son élection a toutefois généré un pourcentage important de votes blancs ou nuls (4 476 bulletins).

6. Enquête « Les nouveaux adhérents de l'UMP », Ipsos, réalisée les 21 et 22 septembre 2005, échantillon de 604 nouveaux adhérents, méthode des quotas, entretien par téléphone.

7. Après la campagne pré-présidentielle de 2007 qui avait promu une adhésion au prix d'appel de 10 euros, les cotisations de base ont été récemment augmentées puisqu'elles ont renchéri de 10 euros de « contribution à la campagne électorale », ce qui porte les cotisations à 35 euros pour l'adhésion individuelle, 45 euros pour l'adhésion « couple » et 20 euros pour les jeunes de moins de 30 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

voies électroniques, hors congrès, et physiquement déconnectées de la communauté partisane¹.

De nombreux éléments confirment, d'ailleurs, un mouvement de reconnaissance de l'assouplissement de l'engagement partisan au sein de la droite française. Rappelons d'abord que l'enquête a été réalisée avant la vague d'adhésion à l'UMP précédant l'élection présidentielle 2007. Selon les chiffres officiels, le nombre d'adhérents serait passé de 164 500, en novembre 2002, à 338 520, en janvier 2007. Même si « la marge de *bluff* » qu'avait bien évaluée Jean Charlot à propos de la mobilisation militante des premières années du RPF² est réelle et que les chiffres annoncés ne font que renouer avec ceux du début des années 1980³, une mobilisation partisane de grande ampleur a incontestablement eu lieu. La hausse des adhérents UMP repose sur l'importation d'une rhétorique et d'une pratique managériale⁴ et mêle forme classique de mobilisation⁵ (par interaction de face-à-face) et forme nouvelle (par Internet). Depuis, en juillet 2007, une « fédération numérique » a été créée : elle est chargée de fédérer les sites, et ses instigateurs s'adressent explicitement aux sympathisants-internautes réputés rétifs à la prise de carte et jugés peu intéressés par l'ancrage local. De fait coexiste une grande variété de liens partisans légitimes : lien territorialisé ou partiellement déterritorialisé⁶, lien permanent ou conjoncturel, lien actif ou dormant⁷. D'ailleurs, la notion de « parti de *supporters* », que les socialistes utilisent pour stigmatiser certaines formes de mutation de l'engagement partisan, ne revêt à l'UMP aucune connotation péjorative. Non seulement la dimension de soutien personnel sur lequel peut reposer l'engagement partisan apparaît comme légitime, mais la flexibilité du travail militant est admise, voire même encouragée. Une variété de statuts est offerte : l'adhésion donne seule le droit de voter, le « partenaire » se contente, lui, d'être informé et le « bénévole » offre ses services sans coût financier ni rétributions autres que la satisfaction d'œuvrer pour la bonne cause ; quant au « bienfaiteur », il donne son argent.

Au cœur d'un congrès de supporters

Comme la plupart des anciennes « grandes messes » du RPR, le congrès UMP de désignation de Nicolas Sarkozy n'avait pas d'enjeu puisque les jeux électoraux étaient déjà faits et connus. Dès lors, tout (ou presque) était prévisible, codifié et soumis à une mise en scène très contrôlée. Le congrès s'apparentait essentiellement à un grand *meeting*. En pleine journée, la salle principale était dans l'obscurité et la musique forte.

1. Laurent Olivier, « Ambiguïté de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *Revue française de science politique*, 53 (5), octobre 2003, p. 761-790.

2. Jean Charlot, *Le gaullisme d'opposition, 1946-1958*, Paris, Fayard, 1983, p. 87.

3. En 1984, les effectifs étaient évalués à 331 000 (cf. Pierre Bréchon, Jacques Derville, Patrick Lecomte, *Les cadres du RPR, op. cit.*, p. 11).

4. Anne-Sophie Petitfils, « L'institution partisane à l'épreuve du management. Rhétorique et pratiques managériales dans le recrutement des « nouveaux adhérents » au sein de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) », *Politix, op. cit.*, p. 53-76.

5. À l'été 2006, la caravane des « jeunes populaires » de l'UMP sillonne la France des plages, vêtus de *T-shirts* sur lesquels est inscrit le slogan « c'est l'été, imaginons la France d'après » ; les jeunes militants distribuent des gadgets (tongs, repose-tête...), leur objectif est de « faire des adhésions » et leur périple est mis en images sur le site du parti.

6. Rappelons qu'à l'UMP, l'adhérent par Internet n'est pas obligé de prendre contact avec une fédération – alors que l'adhérent socialiste doit *théoriquement* le faire – et que lien partisan se trouve, de ce fait, largement dé-territorialisé.

7. Karina Pedersen *et al.*, « Sleeping or Active Partners ?... », art. cité.

On se serait cru au spectacle. Face à la tribune sur laquelle se succédaient les orateurs (des plus modestes au plus prestigieux), des gradins sur lesquels progressivement s'installaient les congressistes généralement groupés par fédération (avec banderoles et affiches permettant de les identifier). Une zone devant la scène est réservée aux personnalités, principalement « les parlementaires du parti », et consacre l'ordre partisan. Ces élus avaient coutume de retrouver « leurs troupes » au moment du repas. Pour ce congrès, le traditionnel grand déjeuner où chaque fédération se regroupait autour de « son élu » a été remplacé par un *self-service* continu. Dans les grands halls autour de la salle principale, sont donc installés des stands des diverses associations liées à l'UMP, des écrans permettant de suivre ce qui se passe « sur scène », des bars distribuant des plats. Dès le matin, des chaises accueillaient les adhérents, certains âgés, épuisés par le long voyage, quelques-uns frustrés par cette absence de convivialité. Pas de vote, pas de grand banquet, il fallait attendre. L'effervescence n'est produite que par le passage d'une « personnalité » que l'on discerne derrière la grappe de caméras, de gardes du corps et de jeunes qui l'entourent. La remobilisation accompagne l'approche du discours de clôture du président. Assise au milieu des congressistes, je me suis placée près d'un couple ; la femme me demande « quel est votre préféré ? », mais avant que je ne tente de répondre, elle me parle de son « choucou » et précise en se retournant vers son compagnon : « de celui-ci, il n'est pas jaloux ! »

LES CONTEXTES DE MOBILISATION

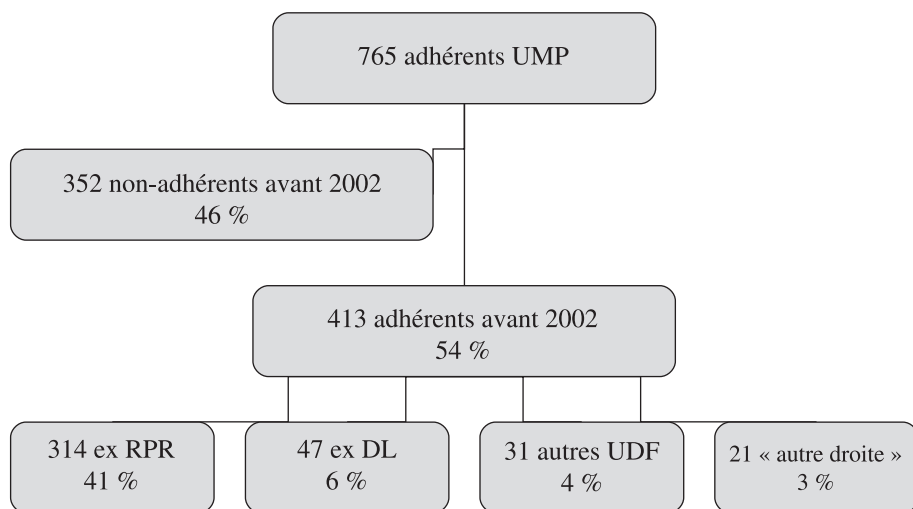
La reconstitution des itinéraires organisationnels (graphique 1) permet d'établir qu'il existe, en fait, trois groupes : celui des « nouveaux adhérents » (46 %) de 2002 déclarant n'avoir pas appartenu, depuis 1981, à une autre formation, celui des ex-RPR (41 %) et celui des membres d'autres formations (13 %) répartis entre les anciens de DL (6 %), de l'UDF (4 %) ou d'autres formations de droite (CNI, La Droite, RPF, etc.). Le fort pourcentage de membres ayant rejoint l'UMP en 2002 alors qu'ils n'avaient jamais appartenu à une organisation partisane indiquerait un fort taux de renouvellement, dès 2004, qu'il faudrait vérifier par d'autres mesures et qui s'est amplifié avec la mobilisation portée par la campagne présidentielle de 2007. À côté, la forte proportion des anciens du RPR par rapport aux transfuges des autres formations constitutives de l'UMP n'étonne guère. Non seulement la place et la légitimité accordées dans ces diverses organisations aux adhérents étaient très différentes, mais la gestion des fichiers était également très variable. Par exemple, la « dot » promise à la corbeille de l'union par DL s'est, tout compte fait, avérée décevante. Les « fichiers d'adhérents » étaient partiellement constitués de sympathisants s'étant, par exemple, simplement déplacés pour un dîner-débat.

Pour ceux dont l'engagement partisan est antérieur à 2002, l'examen des dates d'adhésion livre deux types d'enseignement (graphique 2)¹. Le premier est attendu : les vagues d'adhésion sont indexées sur les grandes dates de l'histoire de la mobilisation de la droite française². Le second est moins connu dans la mesure où il souligne les effets

1. Nous avons gardé un graphique par année même si, pour certaines d'entre elles, les effectifs ne sont pas significatifs, afin de repérer les années de mobilisation partisane.

2. Voir Jacques Lagroye, Guy Lord, Lise Mounier-Chazel, Jacques Palard, *Les militants politiques...*, op. cit., p. 39-40.

Graphique 1. Les itinéraires organisationnels



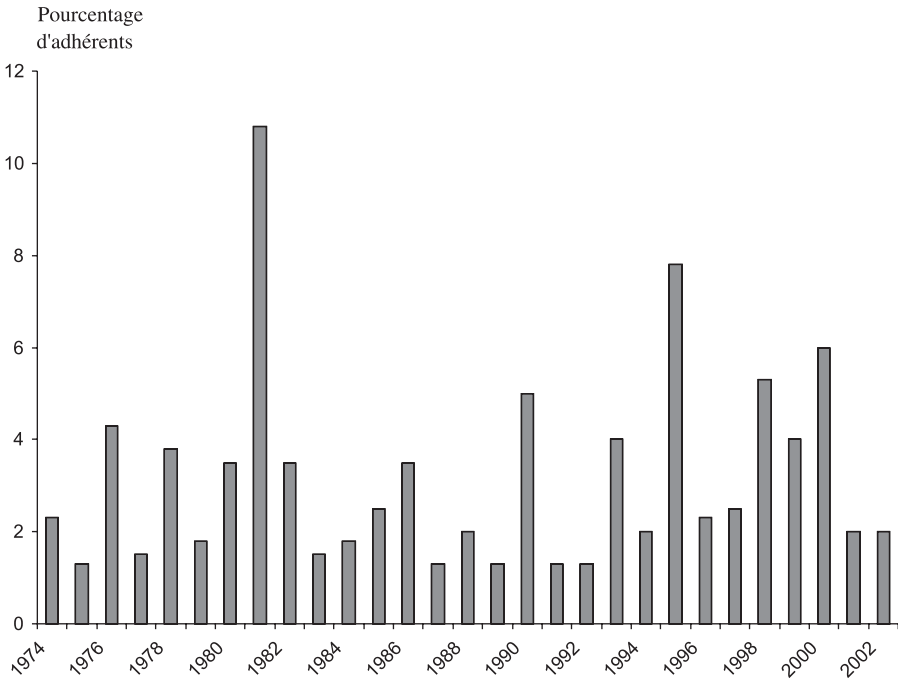
du contexte strictement organisationnel – en l’occurrence ici celui du RPR – sur les flux d’adhésion. S’agissant du premier, outre 1976, moment fondateur du RPR, la date décisive est évidemment 1981 marquée par l’alternance qui a cimenté un « ensemble générationnel »¹ dont le versant « de droite » est représenté aux différents niveaux de l’organisation (adhérents, élus, dirigeants). À sa façon, Nicolas Sarkozy incarne d’ailleurs parfaitement la génération marquée par cette alternance qui a provoqué une forme de réévaluation de l’auto-identification à droite chez une grande partie des jeunes responsables RPR ou UDF de l’époque. Dans un grand nombre des discours sarkozystes, outre celle de 1968, la césure historique principale évoquée est bien celle de 1981. L’autre contexte de forte adhésion est 1995, élection présidentielle aussi mais celle-ci victorieuse ; 1988, second échec consécutif de Jacques Chirac fût un moment de dépression pour le RPR assez comparable à la situation actuelle du PS. Quant à la victoire législative de 1993, elle s’apparente à un mouvement d’adhésion d’ampleur plus réduite que la présidentielle. Autant dire que les vagues d’adhésion sont principalement indexées aux conjonctures électorales, pour l’essentiel présidentielles. Reste qu’au titre des résultats moins prévisibles, on trouve les mouvements d’adhésion de 1990 et 1999. Il s’agit des deux seuls moments dans l’histoire du RPR où la compétition interne est publique et réglée par un vote concurrentiel. En 1990, la contestation interne (à travers le mouvement des rénovateurs, d’abord, puis celui du « retour aux sources »²) a imposé une réforme interne prévoyant un vote par motion. Aux assises de février 1990, la motion présentée par Charles Pasqua et Philippe Séguin recueille environ un tiers des suffrages. En 1999 a eu lieu la première élection véritablement concurrentielle à la présidence (cf. *supra*), Michèle Alliot-Marie affrontant Jean-Paul Delevoye, François Fillon et Patrick Devedjan.

1. Rappelons qu’un « ensemble générationnel » est, selon Manheim, marqué par un même événement, partage une orientation vers une même problématique mais n’en est pas pour autant unifié ; au contraire, il apparaît polarisé : Karl Manheim, *Le problème des générations*, Paris, Armand Colin, 2005.

2. Florence Haegel, « Mémoire, héritage, filiation. Dire le gaullisme et se dire gaulliste au RPR », *Revue française de science politique*, 40 (6), décembre 1990, p. 864-878.

Les vagues d'adhésion repérables à ces deux dates attestent des effets de la compétition interne sur la mobilisation partisane. On peut faire l'hypothèse que celle-ci résulte d'un travail d'enrôlement de nouveaux (et probablement surtout d'anciens membres) engagé par les partisans des différents compétiteurs au niveau local.

Graphique 2. La date d'adhésion des adhérents
(membres ayant adhéré avant 2002)



LES LOGIQUES SOCIALES DE L'ADHÉSION

En réalité, deux types de travaux, d'ailleurs complémentaires, donnent sens à cette expression de « logiques sociales de l'adhésion ». Certains travaux militent, à l'instar de ceux d'Alan S. Zuckerman¹ et de ses collègues, pour ré-encadrer l'analyse du politique dans le social en tenant compte des contextes que construit l'enchevêtrement des réseaux d'interconnaissance. Restituer les logiques sociales de l'adhésion partisane suppose alors d'analyser les liens d'interconnaissance familiaux, professionnels, amicaux et autres qui président à l'engagement dans un parti. Une deuxième interrogation renvoie à l'étude sociographique de la population des adhérents. En effet, au même titre que la sociographie des « professionnels politiques »², celle des

1. Alan S. Zuckerman (ed.), *The Social Logic of Politics. Personal Networks as Contexts for Political Behavior*, Philadelphie, Temple University Press, 2005.

2. Michel Offerlé (dir.), *La profession politique, 19^e-20^e siècle*, Paris, Belin, 1999. En particulier, voir dans cet ouvrage : Michel Offerlé, « Introduction. Professions et profession politique », p. 7-35, et Frédéric Sawicki, « Classer les hommes politiques. Les usages des indicateurs de position sociale pour la compréhension de la professionnalisation politique », p. 135-170.

adhérents des partis politiques devrait être un préalable à toute recherche plus compréhensive portant sur l'organisation, la culture ou l'idéologie partisanes. Ce type d'analyse n'a pas seulement pour objectif de contribuer au débat sur la non-représentativité sociale des mondes partisans, mais permet de lester les études sur les organisations politiques – souvent exposées au risque de désincarner les phénomènes qu'elles étudient – d'une « densité » sociologique¹. Sans réduire les phénomènes politiques, et ici partisans, aux positions sociales sur lesquelles ils s'adosent, on ne peut situer et comprendre la mobilisation partisane, les pratiques militantes et le fonctionnement d'une organisation sans connaître les acteurs sociaux qui la composent, leurs appartenances, leurs expériences et le cadre cognitif qu'elles ont secrétés. Mobilise-t-on les mêmes milieux et agit-on de la même manière dans un parti composé de professions intellectuelles à leur aise avec l'injonction délibérative et la « culture du débat »² et dans une formation accueillant des acteurs, et souvent des défenseurs, de la culture d'entreprise ? D'ailleurs, cette distinction pour opposer les partisans de gauche et de droite a-t-elle un sens ?

LA TRACE DES RÉSEAUX D'INTERCONNAISSANCE

Si l'on commence par se poser la question faussement naïve « comment se retrouve-t-on un dimanche de novembre 2004 à un congrès de l'UMP au Bourget ? », une première réponse est que l'on s'y retrouve en groupe car la journée toute entière se passe entre soi, c'est-à-dire entre groupes locaux³. Toutefois, cet entre soi n'est pas strictement partisan puisque l'échantillon, composé de 765 membres de l'UMP (ceux ayant répondu être adhérents), comporte 71 répondants⁴ qui ne sont pas membre du parti. Cette proportion de 8 % de congressistes n'adhérant pas à l'UMP est loin d'être négligeable. Elle est principalement constituée de connaissances, de parents ou d'amis venus accompagner des membres de l'UMP, peut-être enrôlés par eux, en tout cas curieux d'assister au « sacre » de Nicolas Sarkozy. Leur présence témoigne de la faible clôture de cette « communauté partisane » instituée le temps du congrès. Au-delà, elle suggère que les liens partisans sont relativement labiles et, comme on l'a vu précédemment, cette souplesse caractérise d'ailleurs, de plus en plus, l'engagement à l'UMP. Mais la présence de ces « compagnons » de route atteste également du fait que ces réunions politiques puisent dans des liens sociaux préexistants autant qu'elles en produisent. À cet égard, on doit souligner l'importance à l'UMP d'une véritable matrice conjugale d'adhésion. 42 % des adhérents ayant répondu à la question⁵ ont un conjoint également membre du parti. Les travaux sur l'engagement communiste – en particulier en Italie – ont montré l'importance de la matrice d'adhésion

1. Florence Haegel, « À la recherche de la "densité" des phénomènes organisationnels : l'exemple du RPR », dans Dominique Andolfatto, Fabienne Greffet, Laurent Olivier (dir.), *Les partis politiques : quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 83-98.

2. Rémi Lefebvre, Frédéric Sawicki, *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006, p. 177.

3. Sur ces questions et pour comparer avec le Parti conservateur britannique, voir Florence Faucher-King, *Changing Parties. An Anthropology of British Political Party Conferences*, Basingstoke/New York, Palgrave-Macmillan, 2005.

4. Nous ne tenons pas compte de ces non-adhérents dans la présentation des résultats de l'enquête.

5. 22 %, probablement car ils n'avaient pas de conjoint, n'ont pas répondu à cette question.

familiale¹. L'observation de nombreux congrès RPR puis UMP nous avait permis d'observer que ces événements se vivaient souvent en couple. La mesure quantitative le confirme dans une proportion massive. D'ailleurs, cet engagement conjugal est institutionnalisé puisqu'à côté de la cotisation individuelle existe une adhésion de couple. En l'état, ce résultat désigne des pistes de recherche. Il invite d'abord à une comparaison systématique entre les différentes organisations partisans : le couple partisan n'est évidemment pas spécifique à l'UMP, mais occupe-t-il la même place dans les autres organisations ? Il conduit ensuite à s'interroger sur les liens entre conjugalité et engagement partisan : s'agit-il d'un effet d'un fort taux d'endogamie partisane : « les organisations partisans (devenant) ainsi l'un des facteurs principaux de structuration de l'existence de leurs membres »², elles fonctionneraient également comme « agences matrimoniales » ou d'un enrôlement de l'un des partenaires (lequel ?) à la suite de l'autre ? Enfin, cet engagement amène à enquêter sur la « vie de couple » dans le parti en termes de division des tâches et des rôles partisans. Plus largement, la mesure de cette matrice d'adhésion conjugale confirme le fait que le couple et le mariage constituent une « phase décisive de la socialisation » et « de stabilisation de la réalité sociale »³ et, à ce titre, pèsent directement sur les phénomènes de socialisation et de mobilisation politiques. Ce résultat qui restitue les logiques sociales du politique demande également à être relié aux travaux récents sur la socialisation politique, en particulier quand ils réévaluent le rôle des femmes, en tant qu'épouses autant que mères, dans la formation des orientations partisans⁴.

LE MONDE COMMUN DES PARTISANS

L'assistance aux réunions publiques du RPR à l'UMP conduit inévitablement à constater que le milieu partisan de droite présente des traits spécifiques : les participants ne sont pas les mêmes qu'à un congrès du PS et n'y font aussi pas exactement la même chose. Dès lors, peut-on repérer un monde social de droite contrastant avec celui de la gauche ? Ou, au contraire, les militants socialistes et UMP ont-ils plus de points communs que de lignes d'opposition⁵ ? L'hypothèse selon laquelle les militants, quel que soit leur parti, partagent un univers commun (marqué par des connaissances, des activités, une histoire partiellement partagées) paraît solide. Mais cette connivence, parfois perceptible⁶, par-

1. Anne Marijnen, « Investissement identitaire et culture partisane : des usages différenciés du communisme dans l'Italie de l'après-guerre », communication au colloque « Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs », Association française de science politique, Paris, 31 janvier et 1^{er} février 2002.

2. Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27 (1), février 1977, p. 123-154, dont p. 138.

3. Peter Berger, Hansfried Kellner, « Le mariage et la construction de la réalité », dans Peter L. Berger (dir.), *Affrontés à la modernité. Réflexions sur la société, la politique et la religion*, Paris, Les Éditions du Centurion, 1980, p. 23-44.

4. Alan S. Zuckerman, Josip Dasovic, Jennifer Fitzgerald, *Partisan Families. The social Logic of Bounded Partisanship in Germany and Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

5. Dans les tableaux suivants, seront cités en référence les résultats de l'enquête portant sur les délégués RPR en 1984 et publiés dans Pierre Bréchon *et al.*, *Les cadres du RPR, op. cit.*, et les résultats de l'enquête menée auprès des adhérents du PS en 1997 et publiés dans Daniel Boy *et al.*, *C'était la gauche plurielle, op. cit.*

6. Dans le cadre d'une enquête comparative menée avec Sophie Duchesne (« Comment les Français, les Anglais et les Belges parlent de l'Europe »), la réalisation d'entretiens collectifs avec des militants de différents pays nous a fourni une nouvelle preuve de la connivence qui peut se créer entre eux.

delà les désaccords idéologiques, entre ceux « qui s'engagent » et « qui connaissent » se fonde-t-elle sur des données sociales objectives ? Les « partisans » ont-ils ainsi plus de points qui les rapprochent que de traits qui les distinguent ? Saisis à l'échelle de la population militante, les clivages partisans sont-ils brouillés ou renforcés ?

Le monde commun des militants se fonde bien sur un certain nombre d'éléments objectifs, d'ailleurs fort connus puisqu'ils renvoient aux logiques de compétence qui marquent structurellement les différentes formes d'engagement politique. Sans surprise, l'univers partisan de l'UMP – tout comme celui du PS – est massivement masculin et éduqué. En dépit des transformations sociales et politiques à l'œuvre, les hommes dominent encore largement l'UMP (tableau 1). Si l'on compare ces résultats avec les quelques chiffres disponibles sur l'équilibre de genre dans d'autres partis de droite, l'UMP se trouve dans la moyenne de ses homologues. Les hommes représentaient, en 2000, 67 % du Parti conservateur canadien¹, à la même date, ils étaient 69 % dans le Fine Gael irlandais². 71 % et 68 % respectivement dans les partis libéral et conservateur danois³. Le seul parti de droite réellement et anciennement féminisé s'avère être le Parti conservateur britannique (51 % d'homme au début des années 1990)⁴. Dans ce parti, les femmes occupent une place réelle, quoique subordonnée, qui renvoie à la genèse de cette organisation. Dès l'origine, les associations féminines (en particulier, la Primrose League) ont joué un rôle essentiel dans la transformation de cette organisation élitiste en parti de masse instituant la sphère de l'organisation comme une affaire domestique et féminine et plaçant la défense de la famille et des mères de famille au cœur de son idéologie⁵ et d'un certain nombre de mobilisations⁶.

En termes d'évolution cette fois, la féminisation de l'UMP est modeste mais réelle (tableau 1) : en vingt ans, on serait passé d'une proportion de 72 % d'hommes, en 1984, à 68 %, en 2004 (sept ans avant, les hommes représentaient 72 % des adhérents socialistes). Il semblerait toutefois que la vague d'adhésion précédant l'élection présidentielle ait engagé une plus large féminisation puisque les hommes ne représenteraient que 58 % de ces nouveaux membres⁷.

Tableau 1. La place des hommes

	<i>Adhérents UMP 2004</i>	<i>Adhérents RPR 1984</i>	<i>Adhérents PS 1997</i>	<i>Population</i>
Homme	68 %	72 %	72 %	48 %

1. William Cross, Lisa Young, « The Contours of Political Party Membership in Canada », *Party Politics*, *op. cit.*, p. 427-444, dont p. 431.

2. Michael Gallagher, Michael Marsh, « Party Membership in Ireland. The Members of Fine Gael », art. cité.

3. Karina Pedersen *et al.*, « Sleeping or Active Partners ?... », art. cité, p. 371.

4. Paul Whiteley, Patrick Seyd, Jeremy Richardson, *True Blues...*, *op. cit.*, p. 43.

5. « *The modern Conservative Party continued to hold on that tradition, which placed women at the centre of its ideology of separate spheres for men and women, and designated the domestic organisation of the Tory Party as women's special sphere* » (Beatrix Campbell, *The Iron Ladies. Why do Women Vote Tories*, Londres, Virago, 1987, p. 3).

6. Après la seconde guerre mondiale et l'établissement de l'État providence, des mobilisations féminines de droite (par exemple, les British Housewives Leagues) proches du Parti conservateur s'opposèrent à l'intervention de l'État dans la sphère familiale.

7. Enquête « Les nouveaux adhérents de l'UMP », cité.

Le poids des diplômés au PS est bien établi, pourtant l'UMP le surpasse (tableau 2). Il est vrai que cette différence doit beaucoup à la structure par âge de l'organisation de droite qui apparaît, en 2004, beaucoup moins marquée par le vieillissement que le PS de la fin des années 1990 (tableau 3), en particulier parce qu'elle semble réussir à attirer plus de jeunes de moins de 30 ans. Toutefois, ce contraste, largement contre-intuitif au regard de ce que l'on sait sur le comportement électoral des jeunes, tient probablement, en partie, aux conditions d'enquête (l'enquête UMP a été réalisée dans un congrès où les jeunes étaient très présents, alors que le questionnaire de l'enquête menée au PS en 1997 avait été diffusé par l'intermédiaire de *L'Hebdomadaire socialiste* probablement moins lu par les jeunes socialistes) et à la différence d'autonomie des structures des jeunes dans les deux organisations : les Jeunes populaires bénéficient, en effet, d'une moins grande autonomie que le Mouvement des Jeunes socialistes.

Tableau 2. Le niveau d'étude

	<i>Enquête UMP 2004</i>	<i>Enquête PS 1997</i>
Inférieur au Bac	27 %	33 %
Égal au Bac	18 %	19 %
Supérieur au Bac	55 %	47 %

Quoi qu'il en soit, dans les deux partis et par rapport à la population française, la distorsion en termes de niveau d'étude demeure très importante. La diversité des systèmes scolaires et de leurs mesures rend la comparaison internationale périlleuse. Il n'en demeure pas moins que la certification par le diplôme génère, en France, des inégalités d'engagement partisan de plus grande envergure que dans d'autres pays. À titre d'exemple, le Parti conservateur danois accueillait, en 2000, 54 % d'adhérents ayant suivi un cursus égal ou supérieur au lycée¹ (70 % des membres de l'UMP se rangent dans cette catégorie) ; seuls 19 % des Tories (en 1992) avaient poursuivi leurs études au-delà de 19 ans (il est vrai que la formation permanente permet à beaucoup d'Anglais de reprendre des études et que les membres du Parti conservateur étant particulièrement âgés n'ont pas profité de l'essor récent du niveau d'éducation)².

Tableau 3. Structure par âge (en pourcentage)

	<i>Enquête UMP 2004</i>	<i>Enquête PS 1997</i>
Moins de 30 ans	20	5
30-39 ans	10	9
40-49 ans	12	19
50-59 ans	25	27
60-69 ans	21	23
Plus de 70 ans	12	17

1. Karina Pedersen *et al.*, « Sleeping or Active Partners ?... », art. cité, p. 374.

2. Paul Whiteley, Patrick Seyd, Jeremy Richardson, *True Blues...*, *op. cit.*, p. 43.

Le poids des effets de genre et de niveau d'étude sur l'engagement partisan désigne la persistance (voire l'accentuation) des logiques de compétence au sein des partis français. Compétence objective adossée à l'accumulation des diplômes, compétence subjective nourrie du sentiment d'illégitimité dans un monde partisan incarné et façonné par des hommes très instruits. À cet égard, l'UMP ne paraît toutefois pas plus « excluante » que le PS. Reste que l'analyse ne peut en rester là car si l'on tente de préciser les univers sociaux que composent ces deux organisations, le tableau apparaît bien plus contrasté.

DES MILIEUX SOCIAUX CONTRASTÉS

La sociologie électorale a établi les effets persistants sur l'orientation politique et le vote des deux variables classiques que sont le secteur d'activité¹ et l'appartenance à l'univers religieux². Schématiquement, électeurs de gauche et électeurs de droite s'opposent comme « gens du public et gens du privé »³, catholiques et détachés de la religion. L'adhésion partisane rejoue ce clivage structurant de l'orientation politique.

S'agissant du secteur d'activité (tableau 4), l'UMP organisée autour d'un groupe majoritaire issu du secteur privé (62 %) s'oppose au PS construit autour d'un groupe majoritaire inscrit dans le secteur public (59 %). Encore faut-il préciser que la formation de droite surreprésente également les salariés du public qui ne dépassent pas les 30 % de la population active globale. Ces résultats confirment donc le fait que les mondes de l'entreprise, des indépendants et des salariés du privé sont au cœur de la sociologie de l'UMP. Ils donnent sens aux références régulièrement faites au « modèle managérial », ainsi qu'à la transformation de la figure traditionnelle du « chef politique » en « chef d'entreprise » qu'engage, à sa façon, Nicolas Sarkozy. Mais ils invitent également à ne pas écarter l'étude de ces « cas déviants », quoique relativement nombreux, que sont ces « gens du public » engagés à l'UMP. L'examen de l'appartenance à des associations professionnelles confirme l'implantation des adhérents UMP dans toute une série d'organisations professionnelles regroupant des professions libérales et des indépendants (ordre des avocats, des médecins, des experts comptables, des pharmaciens, chambre de métiers, etc.) ; mais il signale également leur présence dans le secteur public, et singulièrement le monde de l'enseignement, en particulier par l'intermédiaire du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC).

Tableau 4. Secteurs d'activité (% des salariés actifs)

	<i>Enquête UMP 2004</i>	<i>Enquête PS 1997</i>
Secteur public	37 %	59 %
Secteur privé	62 %	41 %

1. Daniel Boy, Nonna Mayer, « Secteur public contre secteur privé : un nouveau conflit de classe ? », dans Nonna Mayer (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 11-131 ; Nonna Mayer, « Indépendance, salariat et culture politique (1978-1997) », dans Pierre Bréchon, Annie Laurent, Pascal Perrineau (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 357-375.

2. Guy Michelat, « Intégration au catholicisme, attitudes éthico-politique et comportement électoral », dans Pierre Bréchon, Annie Laurent, Pascal Perrineau (dir.), *ibid.*, p. 209-239 ; et Claude Dargent, « La religion encore et toujours », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 161-183.

3. François de Singly, Claude Thélot, *Gens du public, gens du privé. La grande différence*, Paris, Dunod, 1988.

Autre variable classique, la religion permet de distinguer l'UMP de son concurrent socialiste (tableau 5) et la rapproche de ces homologues européens conservateurs (selon l'enquête sur les Tories, 11 % des adhérents seraient détachés de la religion, « *non believers* »¹). Deux sous-cultures² puisent dans les deux milieux sociaux constitués par les deux pôles qu'incarnent, d'un côté, les « catholiques pratiquants » (35 % des adhérents UMP, 12 % des adhérents socialistes et 14 % de l'électorat), de l'autre, les irréguliers (10 % des adhérents UMP, 47 % des socialistes et 25 % de l'électorat). La fréquentation, à un moment de leur trajectoire scolaire, d'un établissement privé (essentiellement catholique) par 46 % des membres UMP renforce ce constat.

Tableau 5. Pratiques religieuses

	<i>Enquête UMP 2004</i>	<i>Enquête PS 1997</i>	<i>Enquête UDF 2002³</i>	<i>Enquête Cevipof PEF 2002 Population électorale</i>
Catholique pratiquant	35 %	12 %	60 %	14 %
Catholique non pratiquant	49 %	36 %	35 %	44 %
Autre religion	6 %	4 %	–	6 %
Sans religion	10 %	47 %	5 %	25 %

La place de la sous-culture catholique à l'UMP mérite d'autant d'être rappelée que le nouveau président de la République l'a réactualisé. Cette référence au catholicisme n'a pas été directement mobilisée durant la période électorale, mais elle était perceptible avant l'entrée en campagne puisque Nicolas Sarkozy avait affiché non seulement son identification personnelle à « la communauté catholique » mais sa conviction que la religion a une « importance spécifique pour l'équilibre de la société »⁴. Cette référence a été remise au goût du jour après l'élection, par exemple, lors de la visite au Vatican fin 2007. La place du catholicisme dans la droite partisane se manifeste également par l'alliance conclue par Nicolas Sarkozy avec Christine Boutin, représentante du courant catholique et, plus largement, par la structuration de la sensibilité catholique au sein de l'UMP. En témoigne l'existence d'un nouveau site « Les catholiques de l'UMP » lié à d'autres associations en charge de promouvoir la vision des catholiques dans le débat public (HERMAS) et universitaire (Catholicae Disputatonaes). Cette structuration s'adosse à un milieu catholique très présent à l'UMP. En effet, parmi les associations auxquelles appartiennent les congressistes interrogés, nombreuses sont celles qui relèvent de la mouvance catholique : 8 % de l'échantillon déclarent faire partie d'une association liée au catholicisme (associations paroissiales, diocésaines, caritatives). L'implantation des adhérents UMP dans l'univers catholique contribue à expliquer le succès recueilli par Nicolas Sarkozy en 2007 dans les électorsats catholiques (il recueille ses meilleurs scores chez les catholiques les plus pratiquants, surpassant largement François Bayrou).

1. Paul Whiteley, Patrick Seyd, Jeremy Richardson, *True Blues...*, op. cit., p. 48.

2. Guy Michelat, Michel Simon, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Éditions sociales, 1978.

3. Julien Fretel, « Militants catholiques en politique. La nouvelle UDF », thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Jacques Lagroye, Paris, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, octobre 2004, p. 66.

4. Nicolas Sarkozy, *La République, les religions, l'espérance*, Paris, Éditions du Cerf, 2004, p. 7.

Il n'en demeure pas moins vrai que la place de la religion dans cette organisation est, en réalité, plus complexe. Quoique central à l'UMP, le catholicisme n'est pas en position matricielle et quasi hégémonique, comme à l'UDF. D'ailleurs, le travail de terrain fournit de nombreux indices témoignant de l'existence de tensions sourdes autour de la dimension religieuse, en raison en particulier de la présence d'une « sous-culture irrégulière et franc-maçonne » (encadré 2). La nomination en janvier 2009 d'un secrétaire général de l'UMP franc-maçon, en la personne de Xavier Bertrand, confirme d'ailleurs ce constat.

Dans les coulisses d'une enquête

La préparation de l'enquête a nécessité d'obtenir l'autorisation du futur président de l'UMP, l'*imprimatur* de la direction « administrative » (dans une situation de double circuit de décision en raison de la coexistence de la garde « descendante » d'Alain Juppé et de la garde « montante » de Nicolas Sarkozy) et l'aide de ceux qui avaient en charge la logistique du congrès. Dans ce contexte, j'ai rendez-vous au plus haut niveau de la direction de l'UMP pour présenter le projet avec une version du questionnaire. La lecture du questionnaire ne provoque qu'une réaction, à propos de la question portant sur l'appartenance religieuse : « Cette question-là pose problème » ; j'interroge sur ce qui poserait problème : « Serait-ce le fait de comptabiliser les religions minoritaires ? » Non, ce qui pose problème, c'est la catégorie des « sans religion », « les gens vont être gênés de divulguer cela... » Quelques jours plus tard, je discute avec un autre membre de la direction. Pour comprendre, je lui raconte l'anecdote et lui demande son avis. Pour lui, c'est simple, l'enjeu est l'appartenance à la franc-maçonnerie, très présente selon lui dans le parti. D'ailleurs, mon précédent interlocuteur serait franc-maçon. « Tout cela ne représente pas grand-chose pour moi », me précise-t-il, « même si j'ai servi la messe quand j'étais enfant de chœur... »

Enfin, parmi les traits sociaux qui contribuent à spécifier le monde partisan UMP, la part des professions de maintien de l'ordre (4 % de policiers et militaires), soit plus du double que leur proportion globale, doit être signalée (tableau 6). Ce sous-univers prend encore plus de consistance si l'on précise que 6 % des adhérents ont un père relevant de cette catégorie. Jean Charlot notait déjà à propos du RPF que près de 5 % des adhérents de 1947 venaient de la police et de l'armée¹ ; l'enquête réalisée en 1972 dans le seul département girondin confirmait cette surreprésentation². Près de soixante ans après la fondation du RPF, le maintien de cet ancrage peut surprendre. Il est renforcé par le fait qu'une partie non négligeable des adhérents (environ 10 % de l'échantillon) déclare faire partie d'une association liée au monde militaire ou policier. Pour l'essentiel, il s'agit d'associations d'anciens combattants (Union nationale des combattants, Souvenir français, associations de médaillés, etc.). À côté de la célébration de la figure militaire du fondateur, de l'usage repérable des métaphores militaires dans les discours de l'ancien RPR (« Nous sommes tous en ordre de bataille », entendait-on à chaque congrès de mobilisation), cette sous-culture, jusqu'ici visible dans des codes et une rhétorique bien particuliers, s'inscrit donc bien dans des milieux sociaux certes restreints mais fortement spécifiques.

1. Jean Charlot, *Le gaullisme d'opposition, 1946-1958*, op. cit., p. 89.

2. Jacques Lagroye, Guy Lord, Lise Mounier-Chazel, Jacques Palard, *Les militants politiques...*, op. cit., p. 25.

Tableau 6. Profession de la personne interrogée et de son conjoint (profession actuelle ou dernière profession exercée pour les retraités *)

	Enquête UMP 2004 Individu	Enquête UMP 2004 Conjoint	Enquête UMP 2004 Père	Enquête PS 1998	INSEE 2005 (actifs occupés)
Exploitants agricoles, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	12 %	8 %	27 %	5 %	9 %
– artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10 %				6 %
Professions libérales, cadres supérieurs	43 %	28 %	24 %	38 %	14,7 %
– dont cadres, ingénieurs	29 %				
– dont professeurs et professions scientifiques	5 %			14 %	
Professions intermédiaires	18 %	15 %	17 %	38 %	23,2 %
– dont instituteurs	2,5 %			9 %	3,3 %
Employés	26 %	27 %	25 %	13 %	29,1 %
– dont policiers, militaires	4 %		6 %		2 %
Ouvriers	2 %	1 %	8 %	6 %	23,9 %
Sans profession		22 %			

* Les retraités sont répartis en fonction de leur dernier emploi occupé, sauf dans les données de l'Insee.

POSITIONS ET TRAJECTOIRES SOCIALES

L'univers et la trajectoire socio-professionnelle des adhérents de l'UMP pourraient être cernés en tenant compte de quatre indicateurs disponibles dans le questionnaire : la première et la dernière profession exercée par l'individu (ces deux questions incluent les retraités, nombreux dans l'organisation puisque 36 % de l'échantillon se déclarent retraités, soit 13 points de plus que dans la population globale), celle du conjoint et celle du père de la personne interrogée. Sans prendre en compte ici l'ensemble de ces coordonnées permettant d'établir une véritable cartographie sociale des adhérents UMP, il se dégage globalement, comme dans les analyses précédentes, des points de convergence et de divergence entre les deux principaux partis français. Au titre des éléments communs, on trouve la place prépondérante qu'occupent les professions dites supérieures, cadres et professions libérales dans les deux organisations (43 % à l'UMP, 38 % au PS en 1998) et, à l'inverse, la quasi-absence des ouvriers (2 % à l'UMP, 6 % au PS) ; le déséquilibre est donc sensiblement plus important à l'UMP. Sur ce point, on ne peut que constater, une fois encore, la force opératoire des logiques sociales inégalitaires structurant l'engagement politique. À cet égard, la prise en compte de la profession du conjoint ne conduit aucunement à brouiller les lignes tant l'endogamie sociale apparaît forte.

Mais là encore, d'autres traits sociaux conduisent à distinguer la droite organisée de la gauche. Ces traits renvoient d'abord, et sans surprise, à la place des indépendants et, de manière significative, des artisans, commerçants et chefs d'entreprises à l'UMP (plus du double qu'au PS). Mais l'examen des caractéristiques sociales désignent également une autre différence qui arrime l'UMP, plus que les socialistes, du côté d'une partie de ce que l'on appelle couramment les « catégories populaires » : 26 % des adhérents UMP sont des employés (13 % chez les socialistes de 1998).

Si l'on tente de spécifier le groupe de ces employés adhérents de l'UMP par rapport à la sociologie générale de la catégorie¹, les différences sont évidentes. Alors que cette catégorie sociale se caractérise par une féminisation massive (77 % sont des femmes, Insee 2005), la part des femmes employées n'est que de 44 % à l'UMP. Alors que 28,6 % des employés sont titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au Bac², c'est le cas de 49 % des employés membres de l'UMP. Partant de ce constat, des pistes de recherche se dessinent sur l'agencement entre monde professionnel et monde partisan, et par exemple, sur les éventuels mécanismes de compensation et de rattrapage qui se joueraient dans l'engagement partisan de ces hommes vivant dans un monde professionnel féminisé et moins diplômé qu'eux et s'investissant dans cet univers partisan masculin et surdiplômé. De manière complémentaire, ces interrogations invitent à reconsidérer la question, décisive en sociologie politique, des relations entre trajectoire sociale et engagement politique. Qu'en est-il de l'hypothèse, déjà formulée en 1984³, de la présence, à droite, de trajectoires sociales descendantes (alors qu'au PS domineraient les trajectoires sociales ascendantes) ? On constate, en effet, un décalage entre les employés membres de l'UMP et ce que l'on sait de l'origine sociale de cette catégorie en général : 43 % des employés ont un père ouvrier, 5 % un père cadre supérieur ou profession libérale ; à l'UMP, la proportion s'inverse, seuls 10 % des employés ont un père ouvrier et 17 % ont un père issu des catégories supérieures. Ce constat est d'autant plus significatif que des résultats congruents ont été récemment mis au jour dans l'électorat de droite⁴. En bref, l'ensemble de ces premiers résultats engage à réinvestir tout un champ de recherche sur les effets politiques du « déclassement social »⁵ et, en particulier, sur ces employés « pas comme les autres » engagés à l'UMP. Enfin, on peut considérer que si leur trajectoire sociale ne leur fournit pas les titres pour incarner le projet de revitalisation de « l'ascenseur social » prôné par leur président, elle les rend sans doute particulièrement sensibles à ce type d'arguments.

**

De manière incontestable, l'élection de Nicolas Sarkozy s'apparente à un cas de forte mobilisation électorale puisque le candidat de la droite a réussi à rassembler au premier tour de l'élection présidentielle près du double du nombre d'électeurs que n'avait jamais réussi à mobiliser Jacques Chirac tout au long de sa carrière de candidat présidentiel. Pour comprendre ce phénomène, il faut prendre en compte l'effort partisan qui l'a accompagné. Partant de ce constat, cet article analyse les logiques organisationnelles et sociales qui caractérisent l'adhésion à l'UMP. Ce faisant, il contribue plus largement à l'étude des formes d'engagement politique à droite. En effet, l'un des premiers résultats réside dans le constat que la « base » UMP existe bien et qu'elle revêt des traits spécifiques. Par rapport à celle du PS, elle apparaît globalement moins investie dans la vie interne du parti et moins détentrice de positions partisans et de mandats. De surcroît, les liens partisans qui la caractérisent varient : plus ou moins souples et flexibles, plus ou moins intermittents et plus ou moins territorialisés. Reste qu'au-delà de leur diversité, ces liens ont souvent en commun le fait de s'inscrire dans le registre du soutien personnel

1. Alain Chenu, *Sociologie des employés*, Paris, La Découverte, 2005.

2. Alain Chenu, *ibid.*, p. 86.

3. Pierre Bréchon *et al.*, *Les cadres du RPR, op. cit.*, p. 40.

4. Camille Peugny, « La mobilité sociale descendante et ses conséquences politiques : recomposition de l'univers de valeurs et préférence partisane », *Revue française de sociologie*, 47 (3), 2004, p. 443-478.

5. Pierre Bourdieu, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 24 (1), 1978, p. 2-22.

et d'être fortement indexés au contexte électoral, voire présidentiel. La question reste alors d'établir plus précisément si ces caractéristiques déterminent bien une forme de mobilisation spécifique, autrement dit, si elles induisent un type d'influence personnelle et d'encadrement social propre à la droite.

Cette étude s'inscrit également dans un large mouvement de recherche attaché à la mise au jour des logiques sociales des phénomènes politiques et, ici, partisans. Par l'analyse des logiques sociales, on entend les phénomènes d'interconnaissance mais aussi de structuration sociale. Pris ensemble, ces deux phénomènes fondent une bonne part des processus de politisation, que ceux-ci renvoient d'ailleurs à des mécanismes de socialisation ou de mobilisation. De ce point de vue, en repérant les traces d'une mobilisation de congressistes extérieurs à la sphère strictement partisane ou l'existence d'une matrice conjugale d'adhésion, les résultats de l'enquête invitent à poursuivre l'examen de ce que Zuckerman et ses collègues appellent « *the social logic of bounded partisanship* »¹. De manière complémentaire, ils fournissent des éléments pouvant éclairer le type de structuration sociale qui est au fondement du monde partisan de droite. Certes, les principes de compétence apparaissent, à droite, aussi vivace qu'à gauche ; mais la présence à l'UMP d'un pourcentage non négligeable d'employés – d'ailleurs, sur bien des points, atypiques au regard des caractéristiques de leur catégorie – indique qu'il y existe bien une dimension « populaire » qui exigerait d'être encore plus précisément documentée. En termes de morphologie sociale toujours, il apparaît que les clivages classiques relevant des secteurs d'activités professionnelles (privé/public) ou des appartenances religieuses structurent et opposent les mondes partisans de droite et de gauche, mais qu'ils contribuent également à cliver à l'intérieur de l'UMP.

Plus globalement, en dégagant ces quelques résultats qui désignent inévitablement toute une série de nouvelles pistes de recherches, cet article espère avoir fourni des éléments pour convaincre que l'analyse de l'engagement partisan est une étape essentielle pour comprendre les phénomènes de politisation, que ceux-ci renvoient aux processus de structuration, de mobilisation ou de socialisation politiques, et que, dans cette entreprise, la connaissance du monde partisan de droite ne peut être négligée.

Florence Haegel est directrice de recherche au Centre de recherches politiques de Sciences Po, Cevipof). Spécialiste de l'analyse des partis politiques, elle a récemment dirigé *Partis politiques et système partisan*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007 ; et publié (avec Gérard Grunberg) *La France, vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007 ; ainsi que « Le bipartisme imparfait en France et en Europe », *Revue internationale de politique comparée*, 14 (2), 2008, p. 325-339, et « Le "parti cartel", de la logique interne à la validité empirique », dans Yohann Aucante, Alexandre Dézé (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 113-126. Elle travaille dans le cadre d'un projet collectif et comparatif intitulé « Comment les Français, les Anglais et les Belges francophones voient l'Europe » (ACI – internationalisation des sciences sociales) sur l'analyse comparée de la discussion politique et sur les représentations de l'Europe (Cevipof, 98 rue de l'Université, 75007 Paris, <florence.haegel@sciences-po.fr>).

1. Alan S. Zuckerman, Josip Dasovic, Jennifer Fitzgerald, *Partisan Families...*, *op. cit.*

RÉSUMÉ/ABSTRACT

LA MOBILISATION PARTISANE DE DROITE : LES LOGIQUES ORGANISATIONNELLES ET SOCIALES D'ADHÉSION À L'UMP

Sachant que le succès électoral de N. Sarkozy en 2007 prend ses racines dans la large mobilisation partisane qui l'a précédé, cet article analyse les logiques organisationnelles et sociales de l'adhésion à l'UMP en exploitant une enquête menée auprès des adhérents réunis en congrès en novembre 2004. Il met en lumière les traits spécifiques du lien partisan à l'UMP, tel qu'il est façonné par l'organisation. Moins investis dans la vie interne du parti que leurs homologues socialistes, les adhérents ont souvent en commun un engagement au contexte électoral, voire présidentiel. S'agissant des logiques sociales, l'article souligne à la fois l'importance des liens d'interconnaissance, la persistance des clivages classiques (qu'il s'agisse de la religion ou de l'opposition entre secteur privé et secteur public) et insiste sur la nécessité d'étudier la composante « populaire » de la droite organisée en examinant de plus près le monde de ces employés – nombreux, quoique sur bien des points atypiques – qui s'engagent à l'UMP.

RIGHT-WING PARTY MOBILIZATION IN FRANCE : THE ORGANIZATIONAL AND SOCIAL LOGIC BEHIND UMP MEMBERSHIP

In view of the strong party mobilization in the run-up to Nicolas Sarkozy's electoral success in 2007, this article analyzes the organizational and social logic behind UMP membership based on a survey of UMP members conducted at a congress in November 2004. It emphasizes the particularities of UMP party linkage as formulated by the party organization itself : compared to PS members, UMP members are less committed to internal party matters, and in many cases first get involved in the party in the context of (above all, presidential) elections. As far as social logic are concerned, this article underlines the importance of ties based on prior acquaintance and the persistence of traditional cleavages (religion vs. secularism, public vs. private sector), and stresses the need to study the white collar component of the French right-wing organization by taking a closer look at the world of the numerous, if rather atypical, white collar members of the UMP.